

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE**

Mardi 1^{er} Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq le premier avril à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents : Bruno VALIENTE, Giuditta MARCQ, Mireille RULLAUD, Daniel SENIE, Claire OUSTAILLER, Séverin BARIOZ, Laura BARIATTI,

Absents : Guillaume VIDAL, Marianna BALTAZAR, Jean-Louis PELLISER, Stéphane LOISEL

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 27.03.2025

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 07

Délibération n° 2 N° 01042025_02

OBJET : Vote du BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Mireille RULLAUD, adjointe au Maire aux finances, elle présente le budget principal 2025 de la commune, elle rappelle que la commune utilise le référentiel M57 intégrant les règles budgétaires assouplies et de nouvelles normes comptables, adaptées aux collectivités de moins de 3500 habitants.

Les règles budgétaires plus souples :

Pluri- annualité - L'assemblée se dote d'un règlement budgétaire et financier (RBF) (les communes de – 3500 hab. non soumises) fixe notamment les règles de gestion des AP-AE et les modalités d'information de l'assemblée.

Fongibilité des crédits Possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section (ou moins si l'assemblée en a décidé ainsi).

Et des règles comptables adaptées et un plan de comptes abrégé (M57A) pour les communes de – 3500 habitants.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en euros)

011 Charges à caractère général :	344 800.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés :	331 000.00 €
014 Atténuations de produits	970 000.00 €

65 Autres charges de gestion courante	77 700.00 €
66 Charges financières	200.00 €
67 Charges spécifiques	4 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 727 700.00 €
TOTAL DES DEPENSES D ORDRE	702.00 €
023 virement à la section d'investissement	4 152 591.19€

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 880 993.19 €
---	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70 produits services domaine et ventes diverses	701 700.00 €
73 impôts et taxes	735 000.00 €
731 Fiscalité locale	478 000.00 €
74 Dotations et participations	330 000.00 €
75 Autres produits de gestion courante	40 000.00 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	2 284 700.00 €
Résultat reporté	3 596 293.19 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 880 993.19 €
---	-----------------------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1641 Emprunts	8 000.00 €
165 Dépôts et cautionnements	2 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	
2111 Terrains	50 000.00 €
23 Immobilisations en cours	4 136 293.19 €
Suivant le détail des opérations)	

Opérations :

100. Vidéo protection	10 000€
111. Maison cœur village	450 000 €
113. Réseau Intelligent	150 000 €
117. Aménagement chemin blanc	150 000 €
118. Rupture de combustible	72 000 €
120. Aménagement Puit	60 000 €

121. Cimetière – agrandissement	50 000 €	
122. Parking Neuf	30 000 €	
106. Rue de la tramontane	20 000 €	
12. Aménagement Rue Canigou et Pou Nou	20 000 €	
51. Chemins ruraux	30 000 €	
61. Château las fonts	1 000 000 €	
82. Equipements divers	40 000 €	
90 MAIRIE	90 000 €	
99. Compte bloqué	1 789 293.19 €	
RESTE A REALISER DE L'exercice précédent		191 000.00 €
Programmes :		
106 Rue de la tramontane	3 000 €	
111 Maison cœur de village	5 000 €	
117 Chemin Blanc	6 000 €	
118 rupture combustible	20 000 €	
61 château de las fonts	50 000 €	
77 Viabilisation des aires	104 000 €	
90 Mairie	3 000 €	
Solde d'exécution reporté		37 027.50 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 424 320.69 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
10 Dotations, fonds divers et réserves		
10222 FCTVA	43 000.00 €	
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT REELLES		43 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement		4 152 591.19 €
Opérations d'ordre		702.00 €
Affectation du compte 1068		228 027.50€
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 424 320.69 €

7 AVR 2025

Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget principal 2025, voté par nature et par chapitre.

L'autorisation d'opérer des virements de crédits de paiements de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans les limites en fonctionnement de 7.5 % et investissement 7.5 % fera l'objet de la délibération n°01042025_03 : Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2025.

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'**unanimité** des membres présents ou représentés le budget 2025.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme



Le Maire – Bruno VALIENTE